

75 - Fournitures de voirie - Marchés annuels de l'année 2013 - Autorisation de signature

Mme l'Adjointe WEINMAN, Rapporteur : Dans le cadre des travaux d'entretien du patrimoine routier, réparations sur chaussées, sur trottoirs..., les besoins en enrobés hydrocarbonés et émulsion de bitume sont estimés respectivement à 1 200 t et 300 t par an.

Des consultations doivent être lancées selon la procédure de l'appel d'offres ouvert pour l'acquisition de ces fournitures.

Ces consultations prendront la forme de marchés à bons de commande d'une durée initiale d'un an avec possibilité de trois reconductions maximum.

Les montants annuels estimés sont les suivants :

➤ Fourniture d'enrobés hydrocarbonés :

Mini : 160 000 € HT

Maxi : 800 000 € HT

➤ Fourniture d'émulsion de bitume :

Mini : 120 000 € HT

Maxi : 400 000 € HT.

Ces deux marchés de fournitures seront lancés selon la procédure de l'appel d'offres ouvert.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à lancer la procédure de passation des marchés ainsi qu'à signer les marchés avec les titulaires retenus.

«**M. LE MAIRE** : Ce rapport est adopté.

J'en profite pour rendre hommage aux services de voirie et des espaces verts, du Parc et d'autres qui sont, dès qu'il y a de la neige, sur le terrain dès 4 heures du matin ou même avant, donc bravo à nos services».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 18 décembre 2012.